



**HAL**  
open science

# Interactions et contingence vernaculaire. Échecs et mythes (Algérie 1844-1851)

Lionel Bagur

► **To cite this version:**

Lionel Bagur. Interactions et contingence vernaculaire. Échecs et mythes (Algérie 1844-1851). 2017.  
hal-01762991

**HAL Id: hal-01762991**

**<https://hal.science/hal-01762991>**

Preprint submitted on 10 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Interactions et contingence vernaculaire**

### *Échecs et mythes*

En 1844 – à peine un peu plus d'une décennie depuis le débarquement de militaires français sur le sol de la Régence d'Alger –, à travers un programme de caravansérails du Service des bâtiments civils<sup>1</sup>, l'autorité militaire passe du projet d'obstacle continu (de l'occupation restreinte) à une recherche d'ouverture officielle vers le Sud.

La prégnance de stéréotypes paysagers, à travers les divisions administratives militaro-civiles, associés à la catégorisation des populations autochtones et la constitution de frontières « coloniales », définissent le système de gestion des espaces convoités par le colonisateur. Coloniser un territoire c'est, pour l'Européen, devoir se confronter à l'espace des autochtones qu'il faut entendre comme « espace qui leur permettaient de se reconnaître, de se mouvoir, de se déplacer, de prendre possession d'une certaine partie de l'espace, selon des critères et principes qui appartiennent à la civilisation musulmane ». <sup>2</sup> L'appropriation coloniale, cette aliénation des espaces, se manifeste en particulier dès-lors qu'au réseau des toponymes autochtones vient se superposer ceux de l'occupant, voire les remplacer<sup>3</sup> et ce, dès les cartes datées de 1830 : voir celles conservées à la Bibliothèque nationale de France (Paris), au Service Historique de la Défense à Vincennes (proche de Paris), aux Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence (sud-est de la France) ou aux États-unis<sup>4</sup> par exemple. Pour les tribus, le toponyme sert à « marquer et délimiter un territoire. Toute propriété porte le nom de l'individu ou du groupe propriétaire, qui marque aussi les limites de celle-ci ». <sup>5</sup> Dénommer, distinguer et dominer physiquement et politiquement un espace se fait en partie par la mise en place d'une nouvelle toponymie, domination par la langue donc. L'espace n'est plus seulement physique, un outil ou une ressource, il participe à la construction d'un individu ou d'un groupe dont il devient en quelque sorte un support social. Il peut donc être subi.

Dans la mesure où le caravansérail n'existe pas en métropole, que le programme n'est pas le résultat de l'importation d'un modèle, cela implique d'effectuer des emprunts. Se

---

<sup>1</sup> Abrégé dans la suite du texte à S.B.C.

<sup>2</sup> Atoui, 1996, p. 188.

<sup>3</sup> Cf. Slimani-Aït Saada, 2007, pp. 75-100. Ce fut déjà le cas avec la colonisation romaine.

<sup>4</sup> À l'université Northwestern de Chicago par exemple, avec une carte datée de 1830 dressée d'après Lapie mais également d'après les dessins du Cheikh Youssouf, la mention de la participation, graphique qui plus est, est rare. Un bémol cependant, car ces cartes ont paru après cette date (orientation, détails de zones théoriquement non encore explorées, etc.), mais cela démontre que le colonisateur a voulu imprimer, au sens propre comme au figuré, sa marque et la faire remonter à la date du débarquement sur la côte d'Afrique. « Carte spéciale du Royaume d'Alger / d'après Lapie et dessins inédits de Cheik Youssouf », Paris, éditeur Langlois Hyacinthe, échelle en lieue commune française pour Alger et ses environs et pour les deux autres plans au 1/400, 38 x 50 cm.

<sup>5</sup> *Ibid.*, Atoui, p. 146. Voir aussi, Ikherbane, 1990, p. 35.

rendre maître d'un territoire en s'appuyant sur la production architecturale passe nécessairement par l'utilisation des savoirs vernaculaires. Même si les archives compulsées ne livrent pas de données matérielles récoltées sur le terrain, une interaction directe avec les populations autochtones, le caravansérail se veut être traditionnel, une tradition inventée.<sup>6</sup> Une invention dans le sens où il tente d'établir une continuité avec un passé historique propre aux aires musulmanes, alors même que pour l'Algérie il n'est, au mieux, qu'une pure spéculation, au pire, une concurrence au fondouk autochtone.

Si l'altérité se conçoit généralement en termes d'extériorité à un espace délimité, qu'il soit physique ou cognitif, on peut la trouver aussi à l'intérieur de cet espace. Peut être désigné comme Autre en anthropologie, celui qui ne partage pas un passé commun.<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Voir sur ce concept de tradition inventée l'historien britannique Eric Hobsbawm, 1995, pp. 171-189.

<sup>7</sup> Segaud, 2008 : « Chaque société possède des formes de rassemblement sélectif dans un espace partagé. [...] Certains le décrivent comme le "chez soi", se définissant toujours par rapport aux autres, c'est-à-dire par ceux qui n'en font pas partie », p. 83.

## Constructions psychiques

*L'Autre : qui es-tu ?*

Dans l'imaginaire

« chrétien de l'Ancien Régime, les régences du Maghreb - Alger, Tunis et Tripoli - occupaient une place à part. Des sermons, des fêtes d'Eglise, les récits d'anciens captifs, mais aussi la mise en scène professionnelle de leur retour forgeaient l'image des corsaires « barbaresques » qui les désignait comme l'Autre par excellence, affublé du stéréotype d'ennemi impitoyable des chrétiens. [...] Au moment de la conquête d'Alger, la propagande française se nourrissait d'arguments religieux ».<sup>8</sup>

Après une quinzaine d'années de présence en Algérie les mentalités ont forcément évolué, cependant les politiques observées durant les années 1840 conduisent et perdurent à exclure l'Autre. Afin de justifier et se simplifier la tâche, en ce qui concerne l'espace à occuper, l'autorité française met en avant le nomadisme des populations autochtones, ce qui revient à décréter commodément que puisqu'elles ne possèdent pas le sol celui-ci est alors disponible. La maîtrise de savoirs scientifiques, avec toutes les innovations de cette période en astronomie, en géodésie et en cartographie, sont concomitants pour l'Algérie à une application sur le terrain pour mener la guerre et au recours au renseignement pour observer l'« Autre ». C'est le terrain lui-même qui constitue un laboratoire de recherches, dépendant qu'il est « du degré de précision des instruments de mesure, du savoir-faire des observateurs et des méthodes employées pour l'analyse et le traitement des données »<sup>9</sup>, du savoir et des connaissances autochtones.

Dans le contexte guerrier du début des années 1840, la priorité n'est pas de dresser des cartes « exactes » du territoire mais bien de trouver des routes afin de se rendre d'un point à un autre dans le cadre de manœuvres militaires. Ce n'est pas encore la période où la carte géographique est dressée dans une visée de domination maîtrisée ou pour être plus exact, les connaissances topographiques très incomplètes recueillies ne le permettent pas encore. La carte est donc par la force des choses et avant tout, un outil pratique pour appréhender le terrain qui se construit au quotidien, sujet aux modifications et évolutions. Un même nom par exemple peut subir des transformations et cette orthographe variable est une difficulté à surmonter pour les militaires et pour le

---

<sup>8</sup> Windler, 2002, pp. 12-14.

<sup>9</sup> Lefebvre, 2011, p. 125. Voir aussi (Schiavon, 2014).

chercheur. Cette variabilité est renforcée par la tendance à entériner ces transformations par la répétition de l'usage. Se passer des guides locaux étant impossible, le désir de s'en affranchir devient synonyme d'appropriation de l'espace convoité, au moins d'un point de vue cognitif. Bien que le rôle des autochtones soit indispensable dans les pratiques quotidiennes de reconnaissance, il n'apparaît que très rarement dans les documents d'archives et sinon sous des termes génériques. Les récits militaires font mention du guide qui les mène à travers les pistes et les tribus afin d'atteindre la position à attaquer, parfois le nomme, mais son rôle est circonscrit au strict minimum. Il existe cependant des cas où, du fait même de la mission ou de son rang, l'autochtone est désigné par son nom comme le chérif Mohammed ben-Ahmed-El-Ouezzani qui entreprend un voyage pour Tombouctou<sup>10</sup> ou El Hadj Mohammed ben Hadj Ahmed d'Insalah.<sup>11</sup> Dans la peinture, qui sera bientôt supplantée par la photographie, les œuvres s'attachent plus à immortaliser les dignitaires autochtones à cheval qui accompagnent les corps expéditionnaires, conférant ainsi le même traitement aux petits et sans-grades répandu en Europe à la même période, qu'à mettre en exergue ceux qui devaient marcher devant pour ouvrir la voie.<sup>12</sup> Pour les interprètes en revanche, sans doute en relation avec une plus grande proximité due à la pratique du français<sup>13</sup>, leur nom est plus souvent cité.<sup>14</sup> L'apprentissage de la langue utilisée par les populations autochtones, l'importance de pouvoir communiquer avec les guides est primordial.<sup>15</sup> On s'enquiert assez tôt d'obtenir des indications sur ce qui a été fait « soit à Alger, soit dans les autres villes principales

<sup>10</sup> Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), GGA, 22H 26, 05/09/1854.

<sup>11</sup> ANOM, GGA, 22H 26, [1862-1863].

<sup>12</sup> Le musée Condé de Chantilly (ancien château du duc d'Aumale) conserve des toiles d'Adrien Dauzats représentant ces dignitaires dans le défilé des Porte de Fer en 1839 (expéditions des Bibans). Il n'est pas exclu cependant – il faudrait analyser exhaustivement les toiles conservées dans les musées de France, à l'étranger, dans les collections privées – que des guides soient représentés.

<sup>13</sup> Cette langue « telle qu'elle se parle aujourd'hui en Algérie, comprend environ moitié de mots arabes, un quart de mots plus ou moins français, le reste emprunté à l'italien, à l'espagnol ou directement au latin, et souvent altéré » (Thierry-Mieg, 1861, p. 36). Elle est appelée langue franque en 1830. Et sans doute des emprunts au maltais qui n'est pas une langue latine mais arabe, particulièrement dans la province de Constantine. Et à l'osmanli, la langue employée dans l'Empire ottoman, synthèse du turc, d'arabe, de persan et de langues latines (Vatin, 1988). La *lingua franca* dont la base est l'italien était parlée par les beys dans leurs échanges avec les consuls (Windler, 2002, note 28 p. 414). Voir sur cette *lingua franca*, les lettres manuscrites d'Alfred Morelfatio envoyées à Hugo Schuchard (bibliothèque de Gratz en Autriche) et (Schuchardt, 1909). Ce n'est pas seulement une langue diplomatique, c'est également une langue en usage dans les intérieurs domestiques (Dakhli, 2008). Sur le bi-linguisme, la langue comme « fantasia de la mémoire » et phénomène d'acculturation voir (Dakhli, 2000). Sur le *code-switching* en Kabylie, cf. (Benmokhtar, 2013, pp. 13-22). Dans une vision élargie, toute proportion gardée, il est possible d'effectuer des rapprochements et d'observer des similitudes avec le *pigdin* parlé dans des camps au XXI<sup>e</sup> siècle. Sur cette langue, voir (Agier, 2014, p. 18).

<sup>14</sup> ANOM, 1M 30, 1847-1848. Le 24 avril 1847, Hadj Hassan ben Osman Khodja est nommé interprète judiciaire pour la langue arabe au tribunal de première instance et justice de paix de Blida. Il remplace un autochtone juif, David ben Durand (*Moniteur algérien*, n°825, 10 mai 1847).

<sup>15</sup> « Les militaires (puis les civils) durent apprendre à communiquer en arabe. Ils le firent d'autant plus aisément, qu'ils surent trouver des auxiliaires musulmans dans leur œuvre de conquête. En 1845, le dixième de l'armée d'Afrique » (Collectif, 2000, pp. 49-50).

de la régence pour répandre la connaissance de la langue française parmi les arabes et de la langue arabe parmi les français, et pour mettre les livres utiles à les répandre à la portée des uns et des autres. »<sup>16</sup> Les écoles arabes-françaises et les écoles autochtones ouvertes à la langue française sont relativement rares, leurs élèves également.<sup>17</sup> Entre 1843 et 1845, un enseignement et une formation spécifiques aux interprètes sont à l'ordre du jour.<sup>18</sup> Certains interprètes connaissent même une notoriété, tel Messaoud Djebari ou Tahar ben Neggad, qui deviendra enseignant<sup>19</sup> dans les années 1850 à Constantine.<sup>20</sup> Les observations qui concernent l'absence de nomination des guides servant à réaliser les cartes géographiques ne sont pas forcément représentatives. En effet, dans les archives des bureaux arabes<sup>21</sup> les relevés de propriété et des propriétaires dans le cas des séquestres et expropriations<sup>22</sup>, les arrêtés des lois avec la nomination des oukils<sup>23</sup> etc., les autochtones sont désignés nommément.<sup>24</sup> C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est très répandu de rencontrer aux ANOM une personne tentant d'établir sa généalogie. Il faut admettre, et comme la grande majorité des intermédiaires autochtones, que les officiers qui effectuent les levées sur le terrain dans des conditions souvent difficiles<sup>25</sup> demeurent également anonymes sous des expressions génériques, comme on les retrouve d'ailleurs au final sur les cartes imprimées.<sup>26</sup>

Pour quelles raisons les autochtones ne fréquentent-ils pas les caravansérails du S.B.C. ? Le premier élément de réponse est que les caravanes du Sud vraisemblablement, en l'absence de

<sup>16</sup> ANOM, GGA, L32, 01/04/1842. Voir aussi pour les décennies suivantes (ANOM, FM, F<sup>80</sup> 1732).

<sup>17</sup> ANOM, FM, F<sup>80</sup> 1572 et 1573.

<sup>18</sup> Messaoudi, 2015, pp. 212-213.

<sup>19</sup> D'autres seront connus et reconnus grâce à leur traduction ou leur enseignement comme Si Amar-ou-Saïd Boulifa (Selles-Lefranc, 2006).

<sup>20</sup> Larzul, 2013, note 46 p. 67. Voir aussi la destinée passionnante de la famille Pharaon dont l'un des membres est envoyé à Alger dès 1832 suite à sa nomination par le gouverneur général Rovigo (Messaoudi, 2004, pp. 243-254). Alors qu'il est professeur d'arabe au collège d'Alger, Joanny Pharaon écrit avec l'avocat Théodore Dulau un traité de droit musulman paru en 1839 (Barrière, 1993, note 3 p. 235). C'est ce même Joanny qui rédige une lettre sur la langue parlée en Algérie en 1834 qui confirme les emprunts multiples (ANOM, FM, F<sup>80</sup> 1671). Mais vu la date de rédaction il n'a probablement pas bougé d'Alger la cosmopolite.

<sup>21</sup> Fonds I et II conservés aux ANOM.

<sup>22</sup> (ANOM, 1M 30, 12/05/1842), (ANOM, FM, F<sup>80</sup> 1083-1086 ; F<sup>80</sup> 1673 ; F<sup>80</sup> 1811 ; F<sup>80</sup> 1109), (ANOM, GGA, 44L 6) et (ANOM, GGA, 2N 78-80).

<sup>23</sup> Les oukils sont des « Avoués-avocats agissant auprès des tribunaux musulmans » (Gastaldi, 2006, note n°9, p. 12). Sur leur nomination, voir (Franque, 1844-1847).

<sup>24</sup> « Il n'y avait pas, dans l'Algérie précoloniale, d'enregistrement civil ou religieux des mariages, naissances ou décès [Affirmation fautive en ce qui concerne les juifs]. La majeure partie des individus qui composaient les populations tribales n'avaient pas de patronyme » (Kateb, 2001, p. 21).

<sup>25</sup> Manques d'instruments, chaleur qui empêche les relevés, escortes de soldats pour que les géomètres effectuent leur travail (ANOM, 1M 30, 1845-1847).

<sup>26</sup> Par exemple « D'après les levés de M.M. les Officiers d'Etat-Major employés à l'Armée d'Afrique » (ANOM, FM, F<sup>80</sup> 1674, 1834).

documents – modèle d'affichettes en arabe, en Tamachek, dans les dialectes des Chawia<sup>27</sup> et des Mozabites<sup>28</sup>, instructions données à des intermédiaires, voyages de promotion, etc. – ne sont pas informées. La deuxième est, si l'on suit Guyot<sup>29</sup>, que les autochtones localisés dans une zone peu éloignée des édifices (outre le fait que c'est le colonisateur qui les a construits) devraient payer le séjour pour eux et leurs bêtes, frais auxquels il faudrait ajouter le repas puisque la restauration n'est pas comprise dans le forfait. Troisième élément, cette mise sous surveillance par l'autorité française modifierait leurs habitudes commerciales. D'autant qu'en 1844, l'année du lancement du programme des caravansérails et de la mise en place des bureaux arabes, l'autorité française tente aussi d'imposer un droit de circulation en Algérie. Contrairement aux Européens, les autochtones n'étaient point pourvus de passeports<sup>30</sup>, en revanche, ils avaient, au moins à l'échelle du représentant de la tribu, des documents visés par des officiers leur permettant de se déplacer « légalement » et en toute sécurité vis-à-vis de l'armée.<sup>31</sup> Cela implique de se rendre dans un bureau arabe, d'effectuer des démarches fastidieuses, d'y être contrôlé (voire taxé), pour obtenir le précieux sésame. Dans les années 1840, les autochtones devaient obtenir des autorisations spéciales pour se rendre ou s'installer à Oran.<sup>32</sup> Enfin quatrième élément, il n'est pas exclu de croire que les rares autochtones à s'être rendus dans les caravansérails, au moins par curiosité ou à l'invitation de l'autorité

<sup>27</sup> Sobriquet donné par les conquérants Arabes aux Zenata, principale tribu berbère de l'Aurès, présente également au Maroc (Masqueray, 1878, p. 277). Pour une description sur tous ces dialectes, y compris Tamzirt et Zenatia, voir (*ibid.*, 1878, pp. 269-277).

<sup>28</sup> « Malgré les modifications que le mélange des tribus et la prédominance de la langue arabe comme instrument de religion, de politique et de commerce, ont introduites dans la langue berbère, l'homme qui en possédera les radicaux et les modes de prononciation se fera comprendre sans difficulté du bord de la mer Rouge à l'océan Atlantique, bien que les peuplades qui la parlent déclarent qu'elles ne se comprennent pas entre elles » (Masqueray, 1879, pp. 473-474). Le *tamachek/tamajeq* est la langue parlée par les Touareg, un dialecte berbère qui se différencie du mozabite (Hanoteau, 1896 [1860]). Sur le Mزاب et Mozabites, voir l'ouvrage du médecin major Charles Amat, un bel exemple d'ethnocentrisme aux accents racistes (1888). Il décrit néanmoins d'excellentes informations, notamment sur l'établissement des routes, voir en particulier celle de Laghouat à Ghardaïa (235 kms carrossés, 5 mètres de large) réalisée par « des travailleurs militaires dont les ateliers comptaient environ cent hommes et par des prestataires m'zabites, au nombre de quatre cents [...] elle a exigé de [leur part] environ trente mille journées de prestations en nature et mille journées d'animaux pour le transport de l'eau et des ravitaillements » (*ibid.*, 1888, pp. 232-233). Sur les institutions et les pouvoirs au Mزاب, notamment l'expression du pouvoir colonial, voir (Daddi Addoun, 1991, pp. 69-81).

<sup>29</sup> Le comte Eugène Guyot, alors sous-intendant civil de Constantine, est nommé directeur de l'Intérieur en 1838. Il a fallu attendre l'article d'un médecin, biochimiste à la retraite (directeur de recherche émérite à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale : Inserm), né à Alger, pour que des informations – qui sont depuis les années 1840 relayées comme ici, par les auteurs le citant –, soient enfin complétées (Hanoune, 2016/2, pp. 209-236). Article très récent donc, paru dans des varia qui plus est, au sein d'un dossier « La BD francophone et le tournant postcolonial »... On ne peut pas dire que la visibilité, même si la revue jouit d'un certain prestige, soit optimale pour un acteur si important dans l'histoire de la colonisation française de l'Algérie. A quand une thèse donc ?

<sup>30</sup> Sauf cas particulier, tel que celui des juifs d'Algérie se rendant en Syrie et en Palestine à partir du 17 avril 1845 (*Moniteur algérien*, n°694, 10 juillet 1845). Ce voyage était peut-être définitif, comme l'indique William Wyld dans la description accompagnant son œuvre présentée au Salon des Artistes Français du 15 mars 1841, *Départ d'Israélites pour la Terre-Sainte (scène algérienne)*, (Dumas et Bachelot, 1841, p. 238). Dans les années 1850 il semblerait que la pratique soit courante pour les Européens : « A peine étions-nous arrivés qu'un officier de police s'approcha et nous demanda nos passe-ports. En Algérie, on ne peut faire un pas sans qu'on vous les réclame » (Thierry-Mieg, 1861, p. 238).

<sup>31</sup> ANOM, GGA, 24H 116.

<sup>32</sup> Benkada, 1998.

locale, n'ont pas été convaincus par « l'offre » du colonisateur et ont transmis leurs impressions dans leurs tribus respectives. Il ressort que la moitié de ces éléments reposent sur le pouvoir de l'information. On estime donc que ce pouvoir-là pour le commerce, et en partie dû à la barrière de la langue, reste encore entre les mains des autochtones à l'orée des années 1850.

### *Stéréotypes géographiques*

L'expédition scientifique des années 1840 en Algérie (comme pour Morée) est constituée par des membres dont le métier n'est pas la guerre et la majorité de ceux que l'on nomme savants alors qu'ils sont des militaires, le sont *a posteriori*, comme Carette par exemple qui est d'abord un officier du Génie.<sup>33</sup> C'est bien le contact avec l'espace autochtone et les populations qui l'occupent ou en font l'usage (avec bien-sûr les dispositions, la curiosité et le talent qu'il leur a fallu), que les officiers se transforment à leur tour en scientifiques. Pour en revenir à Carette, il est un des rares auteurs à mettre à l'honneur les autochtones, à dévoiler ce que le « civilisateur » leur doit.<sup>34</sup> Dans le cadre de la constitution des cartes géographiques, ils sont tour à tour des « boussoles intelligentes », des « observateurs minutieux » dont il souligne « le génie pratique »<sup>35</sup>, ils sont finalement « l'unique ressource des hommes pratiques. »<sup>36</sup> Il écrit sans détour que tous les « renseignements préalables sont fournis par les indigènes ; c'est sur leurs indications qu'on dresse les plans de campagne, et, après les avoir pris pour informateurs, on les prend encore pour guides sans qu'on ait jamais eu à s'en repentir. »<sup>37</sup> Carette cependant porte avec lui les préjugés de son temps et de la Métropole qui, servant de point de comparaison, en produit d'autres sous sa plume : « La précision dans les mesures est un des principaux caractères de la civilisation. On ne sera donc pas étonné de l'indétermination et du vague qui règnent dans les conventions métriques des Arabes. »<sup>38</sup> Ou encore « comme elle appartient à un Européen, qui, à ce titre, est censé observateur plus intelligent et appréciateur plus habile que les Arabes ». <sup>39</sup>

<sup>33</sup> Il est symptomatique que la notice de Daniel Nordman, même si elle prend place dans un dictionnaire sur les orientalistes, le désigne d'abord comme un historien et un géographe avant d'indiquer que c'est un polytechnicien (Pouillon, 2008, pp. 192-193).

<sup>34</sup> Généralement, on se situe plus dans une optique proche du concept d'*ego conquiro* développé par le philosophe Enrique Dussel dans le cadre de la domination hispanique au XV<sup>e</sup> siècle (1994, pp. 39-40).

<sup>35</sup> Carette, 1844, deuxième section, LXIX.

<sup>36</sup> *Ibid.*, 1844, p. XXXVIII.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. XXXIII.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. I.

<sup>39</sup> *Id.*, p. 227.



Son approche se fonde sur ce qu'il considère être un écart avec « sa conformité d'européen » et exprime ainsi ses difficultés face à ce que Denis Retaillé nomme la cartographie exploratoire.<sup>40</sup> Utiliser des méthodes scientifiques supérieures (le colonisateur le croit en tous cas) n'offre principalement que la mise en réduction de cet espace qui, pour être effective, ne peut que s'appuyer sur les ressources autochtones (naturelles et humaines), la possession étant avant tout théorique et ne confirme en rien une possession réelle.

On retrouve cette même mise à distance avec le programme des caravansérails où, les autochtones sont masqués derrière un terme générique de « voyageur(s) », sans aucun détail sur eux, ils s'effacent physiquement devant le colonisateur qui a tendance ainsi à les effacer de l'espace. Ils sont tellement invisibles que le S.B.C. n'a pas pris la peine de les consulter, d'obtenir des renseignements, alors même que les européens qui avaient osé ou osaient s'aventurer au-delà du Tell en 1843-1844 étaient rares. Vraisemblablement, l'idée d'établir des caravansérails a eu chez l'autorité militaire le temps de mûrir, et si Carette qui débute le travail pour son ouvrage en 1842 n'a point pris part officiellement au programme, du moins les documents du S.B.C. ne le signalent pas, ce dernier lui est en partie redevable puisque l'on considère qu'il a inspiré Guyot.

Si Edward Saïd a analysé, aussi fructueuse soit-elle, les perceptions des spatialités coloniales à la lumière des fantasmes de l'Occident (à travers la littérature européenne<sup>41</sup>), il omet que ces discours – et non pas **ce** discours – orientalistes étaient multiples et se confrontaient sans cesse à d'autres discours.<sup>42</sup> Les pratiques porteuses de ces discours sont diverses et même au sein des acteurs de la colonisation, comme les projets de caravansérails de l'institution civile et du Génie militaire le montrent. Ce qui

<sup>40</sup> Retaillé, 2013. Dresser une carte pour le colonisateur c'est d'abord explorer, c'est effectuer une « projection à travers le vide [...] les tracés des routes et de leurs croisements [...] ont d'abord été supputés avant d'être parcourus » (*ibid.*, pp. 91-92). Cette supputation s'appuie cependant forcément sur les informations autochtones.

<sup>41</sup> Saïd, 1980. Professeur de littérature comparée à l'université de Columbia à New York (USA) durant 40 ans, Edward Wadie Saïd, d'origine palestinienne et américaine, a beaucoup publié. Mais c'est ce livre *Orientalism* (1978), traduit en français en 1980, qui emprunte beaucoup à Michel Foucault au demeurant, qui le fait entrer dans l'histoire ne serait-ce que par le nombre de traductions (près de 40 langues), de citations, d'enseignements qui lui sont consacrés en particulier en histoire de l'art, etc. Il a fallu attendre l'ouvrage du philosophe Fred Poché pour qu'enfin soit traité en français l'ensemble de sa production (2013). Voir en particulier le chapitre IV et le regard que Saïd portait sur ses recherches, sur le fait qu'étant athée il vivait mal le fait de passer pour un grand défenseur de l'Islam, lui le fils de parents chrétiens.

Voir par exemple, Louis Beaulard et ses descriptions de caravanes dans son récit publié en 1837. Des imprécisions géographiques et une tendance à la recherche de la figure littéraire illustrent le fossé entre les descriptions fournies dans les archives et celles des récits de voyage qui proposent une vision fantasmée plus plaisante à la lecture que la sécheresse des documents administratifs, mais demeure éloignée de la réalité du colonisateur.

<sup>42</sup> Pour une autre image de l'orientalisme moins à charge qui s'enrichit de recherches plus récentes, cf. (Yelles-Chaouch, 2004), (Pouillon et Vatin, 2011) et (Barthélemy *et al.*, 2016). Pour une réflexion sur les limites des concepts d'« orientalisme ottoman », voir (Türesay, 2013).

manque, et plus encore dans le cadre du programme du S.B.C., c'est une troisième langue, le discours de réception de l'autochtone. Même si la référence « caravansérail » gardée officiellement par le S.B.C. appartient à une autre aire musulmane, la transposition d'un mot vernaculaire comme fondouk en réalisation architecturale procède du souhait, si ce n'est de faire correspondre deux registres de savoir, du moins de s'adresser aux autochtones. Il n'est pas exclu qui plus est, que le caravansérail ait été présenté comme « fondouk » aux autochtones, ce qui a pu accentuer l'écart entre la représentation qu'ils en ont, de celle du colonisateur. Même dans la norme ou ce qui paraît figé, comme un stéréotype ou une dénomination architecturale, s'imisce de l'hétérogénéité. De plus, le caravansérail prend la forme d'une architecture « interstitielle » à l'image du désert<sup>43</sup>, car tout comme lui, il se retrouve au cœur d'oppositions entre des administrations et participe depuis l'horizon local à un plan plus global, à l'échelle du Soudan, de l'Afrique.<sup>44</sup> Enfin, devait participer...

À la géographie « naturelle », le rapport sud/nord qui marque l'origine du programme répond une géographie « artificielle » nord/sud<sup>45</sup> qui ne tient pas compte des catégories de pensées autochtones. Parfois les documents donnent l'impression que les populations autochtones sont assimilées à des éléments de paysages mais pas n'importe lesquels : des obstacles naturels. La mise à l'écart se fait aussi par l'assignation d'un mode de vie qu'on leur attribue arbitrairement et de manière péjorative<sup>46</sup>, le nomadisme, qui semble être aux yeux du colonisateur la compensation d'un manque de compétences aux travaux agricoles, couplé à la non possession foncière. Comme s'il ne pouvait lui venir à l'esprit que ce mode de vie, réel mais ne formant un tout homogène général, était au contraire le signe d'une formidable adaptation à la Nature. Au demeurant, ce n'est pas avec la mise en place de caravansérails le long d'itinéraires caravaniers que le colonisateur va modifier ce mode de vie, il va au contraire l'encourager. Cette conquête non militaire mais cognitive conçoit l'Autre comme une sorte d'artefact, dont les apparitions

---

<sup>43</sup> Blais, Deprest, Singaravelou, 2011, p. 19. Le rapport au désert a déjà été une expérience dans le passé. Luis Texeira établit un lien entre la perception du désert par les militaires en Égypte et celui du Sahara en Algérie, l'idée de « désert engloutisseur » et d'« empire des sables » qu'ils évoquent avant même leurs conquêtes (2011, p. 128). Il a poursuivi cette thématique durant son doctorat (université Panthéon-Sorbonne, Paris 1) où il a soutenu sa thèse en 2016.

<sup>44</sup> Blais, Deprest, Singaravelou, 2011, pp. 252-260.

<sup>45</sup> Deprest, 2011, pp. 50-51.

<sup>46</sup> La « caractérologie des peuples reste un patrimoine moins contesté qu'accommodé aux pesanteurs des lieux, du sol et des climats » (Blanckaert, 2008, p. 31). Voir aussi (Bancel *et al.*, 2004). Vaut pour l'ensemble des contributions mais se reporter en particulier au chapitre 6 sur le passage du racisme scientifique au racisme colonial (*ibid.*, 2004, pp. 63-71).

erratiques dans les documents d'archives trahissent à contrario sa large mise à contribution dans l'avancée de la colonisation. Lorsqu'elle n'est pas occultée, sa contribution est tout simplement non réclamée (niée ?), comme avec l'édifice « caravansérail » qui produit un espace à l'échelle du bâtiment dont l'architecture, élaborée sans le concours des populations autochtones (d'autant plus paradoxal qu'elle leur est normalement destinée), à travers les seuls yeux de l'autorité française, traduit le passage d'un espace physique et géographique convoité à l'échelle territoriale, à un espace colonial. Finalement, occulter ou se passer de l'autochtone permet plus facilement de lui faire endosser un costume que les vulgarisateurs/simplificateurs (*sic*) des connaissances, les ouvrages scolaires, ne cesseront de coudre avec les aiguilles positives de la mission civilisatrice.

## Bibliographie

- AGIER Michel, « Introduction. L'encampement du monde », dans Michel AGIER, *Un monde de camps*, Paris La Découverte, 2014, pp. 11-28.
- AMAT Charles [Médecin militaire], *Le M'zab et les M'zabites*, Paris, Challamel et C<sup>ie</sup> éditeurs, 1888.
- ATOUI Brahim, « Toponymie et espace en Algérie », Aix-en-Provence, thèse en géographie et aménagement, université de Provence, 1996.
- BANCEL Nicolas (et al.), *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte Poche, coll. « Sciences humaines et sociales », 2004. [Nouvelle édition « aménagée », *Zoos humains et exhibitions coloniales. 150 ans d'inventions de l'Autre*, 2011]
- BARRIÈRE Louis-Augustin, *Le statut personnel des musulmans d'Algérie de 1834 à 1962*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon (EUD), Centre Georges Chevrier pour l'histoire du droit / C.N.R.S.-U.R.A.973, vol. XII, 1993. [Surtout années 1860 et jusqu'aux années 1960]
- BARTHÉLEMY Guy, CASAJUS Dominique, LARZUL Sylvette et VOLAIT Mercedes (dirs.), *L'orientalisme après la Querelle - Dans les pas de François Pouillon* -, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2016.
- BEAULARD Louis, *Un voyage en Afrique ou description d'Alger*, [Paris ?], Imprimerie de X. Julien, 1837.
- BENKADA Saddek, « La création de Medina Jdida, Oran (1845) : un exemple de la politique coloniale de regroupement urbain », *Insaniyat*, 1998, n° 5, pp. 103-111.
- BENMOKHTAR Farid, *Le code-switching en Kabylie. Analyse du phénomène de mélange de langues*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- BLAIS Hélène (dir.), Florence DEPREST et Pierre SINGARAVÉLOU Pierre, *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.
- BLANCKAERT Claude, « “Eux et nous”- L'Empire des sciences », dans Pierre SINGARAVÉLOU (dir.), *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Belin, 2008, pp. 27-44. [Actes du colloque « Géographie, exploration et colonisation », BART F., BOUQUET C., CALAS B., VELASCO H. et SINGARAVÉLOU P., MSHA, 13-15 octobre 2005]
- CARETTE Antoine Ernest Hippolyte, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842 –sciences historiques et géographiques– Études des routes suivies par les Arabes dans la partie méridionale de l'Algérie et de la Régence de Tunis pour servir à l'établissement du réseau géographique de ces contrées-*, tome 1, Paris, Imprimerie impériale, 1844.
- COLLECTIF, *2000 ans d'Algérie*, tome 2, Biarritz, atlantica/Éditions Séguier, 3 tomes, 2000.
- DADDI ADDOUN Yacine, « Les institutions traditionnelles et les pouvoirs officiels au Mzab », Paris, DEA en études africaines, INALCO (Paris), 1991.
- DAKHLIA Jocelyne, « Mémoire des langues », *La pensée de midi*, n° 3, 2000, pp. 40-44.

- DAKHLIA Jocelyne, « La langue franque méditerranéenne », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 42, 2008, pp. 133-147.
- DEPREST Florence, « Tell et Sahara : le palimpseste d'un premier découpage de l'Algérie coloniale », dans Hélène BLAIS (dir.), Florence DEPREST et Pierre SINGARAVÉLOU, *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, pp. 25-57.
- DUMAS François Guillaume et BASCHET Ludovic, *Explication des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, et lithographie des artistes vivans [sic], exposés au Musée Royal le 1er mars 1833*, Paris, Vinchon fils et successeur de la veuve Ballard, 1831-1846.
- DUSSEL Enrique, 1492. *El encubrimiento del Otro. Hacia el origen del "mito de la Modernidad"*, La Paz (Bolivie), plural editores-Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación-UMSA, Colección Academia, numéro 1, 1994. [Publication d'une conférence tenue à Francfort en Allemagne en 1992]
- FRANQUE [Alfred], *Lois de l'Algérie, du 5 juillet 1830 (occupation d'Alger) au 1<sup>er</sup> janvier 1841*, Paris, J. Corréard, 1844-1847.
- GASTALDI Nadine (conservatrice en chef à la Section du XIX<sup>e</sup> siècle des Archives nationales à Paris), « "F<sup>19</sup> 10934 à 10935/B. Culte musulman. 1839-1905" ». Inventaire », Paris, non édité, 2006.
- HANOTEAU Adolphe, *Essai de grammaire de la langue tamachek [...]*, Alger, librairie Adolphe Jourdan, 1896. [Réimpression de l'édition de 1860, seul ajout une seconde préface]
- HANOUNE, Jacques « La haute administration civile en Algérie sous la Monarchie de Juillet : le rôle du comte Eugène Guyot (1803-1868) », *Outre-mers*, n° 392-393, 2016/2, pp. 209-236.
- HOBSBAWM Eric, « Inventer des traditions », *Enquête*, vol. 2, 1995, pp. 171-189.
- IKHERBANE Mohand-Akli, *Contribution à une étude toponymique de la Kabylie : le cas de la feuille 45 (Fort-National) des cartes d'Algérie au 1/50.000<sup>e</sup> [1922]*, Paris, DEA en histoire, université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), 1990.
- KATEB Kamel, « L'exode algérien en terres d'islam », dans Abderrahmane BOUCHÈNE (et al.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962*, Paris, La Découverte et Alger, Éditions Barzakh, 2014, pp. 244-249.
- LARZUL Sylvette, « Les manuels de langue arabe des débuts de l'Algérie coloniale (1830-1871) », dans Sylvette LARZUL et Alain MESSAOUDI (dirs.), *Manuels d'arabe d'hier et d'aujourd'hui. France et Maghreb, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, BnF, coll. « Les colloques de la Bibliothèque nationale de France », 2013, pp. 54-78. [Journée d'étude du 29/09/2009 à la BnF]
- LEFEBVRE Camille, « Science et frontière en équation : le terrain de la mission Tilho entre Niger et Tchad (1906-1909) », dans Hélène BLAIS (dir.), Florence DEPREST et Pierre SINGARAVÉLOU, *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, pp. 109-140.
- MASQUERAY Émile, « Le Djebel Chechar », *Revue africaine. Journal des travaux de la société historique algérienne*, 1878, pp. 259-472.
- MASQUERAY Émile, « Comparaison d'un vocabulaire du dialecte des Zenaga avec les vocabulaires correspondants des dialectes des Chawia et des Beni Mzab », dans MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS, *Archives des missions scientifiques et littéraires : choix de rapports et instructions [...]*, Paris, imprimerie nationale, tome V, 3<sup>ème</sup> série, 1879, pp. 473-533.
- MESSAOUDI Alain, « Orientaux orientalistes : les Pharaon, interprètes du Sud au service du Nord », dans Colette Zytnicki et Chantal Bordes-Benayoun (dir.), *Sud-Nord. Cultures coloniales en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, éditions Privat, 2004, pp. 243-254. [Colloque « Sud-Nord. De l'emprise aux confluences : influences des mouvements migratoires et culturels du Maghreb dans la société française contemporaine (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) » organisé à Toulouse en mars 2001]
- MESSAOUDI Alain, *Les arabisants et la France coloniale 1780-1930. Savants, conseillers, médiateurs*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2015. [Issu de sa thèse soutenue à Paris 1 en 2008]
- POCHÉ Fred, *Edward W. Saïd, l'humaniste radical. Aux sources de la pensée postcoloniale*, Paris, Cerf, coll. « La nuit surveillée », 2013.
- POUILLON François (dir.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM-Karthala, 2008. [Nouvelle édition enrichie et mise à jour en 2012]
- POUILLON François et VATIN Jean-Claude (dirs.), *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM et Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2011. [Publication du colloque organisé par l'EHESS et l'IMA, « L'Orientalisme et après ? Médiations, appropriations, contestations » qui s'est déroulé à Paris du 15 au 17 juin 2011]
- RETAILLÉ Denis, « Cartographie, quadrillage et ordre sédentaire », *l'Information géographique*, vol. 77, n° 4, 2013, pp. 88-108.
- SAÏD Edward, *L'orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 1980. [Traduit par Catherine Malamoud, version originale américaine 1978]

SCHIAVON Martina, *Itinéraires de la précision : géodésiens, artilleurs, savants et fabricants d'instruments de précision en France, 1870-1930*, Nancy, PUN-éditions universitaires de Lorraine, 2014.  
SCHUCHARDT Hugo, *Die Lingua franca*, Halle, Géorgie, M. Niemeyer, 1909. [Extrait de : *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 33, 1909]

SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, coll. « U·Sociologie », 2008.

SELLES-LEFRANC Michèle, « *Le Djurjura à travers l'histoire (1925) : histoire modèle d'une "fraction du monde berbère" ou exemple d'une construction autochtone de savoirs à l'École des Lettres d'Alger ?* », *Outre-mers*, vol. 93, n° 352-353, 2006, pp. 79-96.

SLIMANI-AÏT SAADA El Djamhouria, « Géographie, imaginaire, fiction : la plaine du Chéelif à travers les textes », Cergy-Pontoise, thèse en littérature française, université de Cergy-Pontoise, 2007.

TEXEIRA Luis, « L'empire des sables. Pratiques, discours et représentations du désert chez les membres de l'expédition d'Égypte (1798-1801) », Paris, Master 2 en histoire, université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), 2011.

THIERRY-MIEG Charles, *Six semaines en Afrique souvenirs de voyage*, Michel Lévy frères libraires/éditeurs, 1861. [Durant ce voyage effectué en Algérie aux mois de septembre et d'octobre 1859, il a pour compagnon de route le général Desvaux]

TÜRESAY Özgür, « L'empire ottoman sous le prisme des études postcoloniales. À propos d'un tournant historiographique récent », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 60-2, 2013/2, pp. 127-145.

YELLES-CHAOUCHE Mourad, « Figures du "détour" oriental chez Habib Tengour et Raphaël Confiant... », dans Charles Bonn, *Échanges et mutations des modèles littéraires entre Europe et Algérie*, Paris, chez L'Harmattan, 2004, pp. 131-149. [Tome 2 des Actes du colloque « Paroles déplacées » tenu à l'École Normale Supérieure de Lyon du 10 au 13 mars 2003]

VATIN Nicolas, « De l'osmanli au turc de Turquie, les aventures d'une langue », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 50, n° 1, 1988, pp. 68-84.

WINDLER Christian, « Diplomatie et interculturalité : les consuls français à Tunis, 1700-1840 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 50, n° 4, 1<sup>er</sup> octobre 2003, pp. 63-91.